

Proposition de communication aux Journées de Méthodologie Statistique 2015

L'amélioration du codage du groupe social dans l'enquête de santé en milieu scolaire 2012-2013 en utilisant SICORE et uniquement un libellé de profession

(Olivier Chardon, olivier.chardon@sante.gouv.fr, Bureau état de santé de la population, Drees).

Depuis plus de 10 ans les ministères de la santé et de l'éducation nationale organisent des enquêtes sur la santé des élèves. Ces enquêtes se déroulent tous les deux ans, alternativement, en grande section maternelle, en classe de CM2 et en 3^{ème}. Le groupe social des parents est un élément essentiel pour étudier les inégalités sociales de santé des enfants.

Cette étude s'appuie sur les déclarations de 20 000 parents d'enfants scolarisés en classe de grande section maternelle en 2012-2013. L'enquête se déroule en même temps qu'un examen de santé. C'est le professionnel de santé en charge de l'examen qui réalise la passation d'un questionnaire papier auprès des parents. Jusqu'en 2012, il codait l'information sur la profession des parents dans une nomenclature de groupe social en 7 classes. Ce protocole, très lourd pour des personnels non formés sur les nomenclatures de professions, est de fait très dépendant de l'enquêteur.

Pour la première fois en 2012, en plus du codage de l'enquêteur un libellé de profession a été recueilli. A l'aide du logiciel SICORE et uniquement de ce libellé (c'est-à-dire en considérant toutes les variables annexes nécessaire au logiciel comme « absentes ») le groupe social des parents a été reconstitué. Ce codage a été comparé au groupe social directement codé par l'enquêteur.

L'usage du libellé de profession et de SICORE permet de réduire le taux de non réponse sur cette question centrale. Le pourcentage d'enfant dont la catégorie sociale du père est sans objet ou non codé chute de 15% en 2005 à 8% en 2012 (et de 11% à 4% pour la mère).

L'usage du libellé de profession et de SICORE permet d'avoir une représentation sociale de l'enquête plus proche de celle de l'enquête emploi en continu, malgré l'absence des variables annexes. Il y avait notamment trop d'employés et pas assez de professions intermédiaires avec le codage « enquêteur » dans l'édition 2005.

Le codage SICORE est cohérent avec celui réalisé par l'enquêteur à 77% pour le groupe social du père (74% pour la mère). Pour les pères, quand il y a incohérence, cela joue surtout sur la frontière entre artisan et ouvrier et entre cadre et professions intermédiaires. Pour les mères c'est la porosité de la frontière entre employées et professions intermédiaires et celle entre employées et artisans qui est en cause. Le rajout de la variable annexe sur le caractère « salarié ou non » de l'emploi aurait été la plus utile pour arbitrer ces incohérences.

A la Drees, le codage du groupe social uniquement sur le libellé de profession sera utilisé sur l'enquête cm2 2014-2015 où l'enjeu est crucial car ce sont des enfants de 10 ans qui sont interrogés sur la profession de leur parent. L'interaction avec l'enquêté est donc limitée et le codage en groupe social difficile pour l'enquêteur. Ce protocole (avec l'ajout de la variable annexe sur le statut) a aussi été retenu pour l'enquête périnatalité 2016, un questionnaire papier collecté en maternité auprès des mères par des sages femmes.

La qualité d'un codage SICORE sans variables annexes (ou avec un nombre très réduit) doit encore être expertisée. Il faudrait notamment comparer le codage SICORE avec et sans variables annexes pour mesurer l'imprécision sur le classement en 7 groupes sociaux (et l'impact d'éventuels biais systématiques). Mais dans le cas de questionnaires « papier » collectés par des enquêteurs non spécialisés cela apparaît comme un protocole plus homogène et plus léger pour les enquêteurs, comme pour les enquêtés, qu'un codage « enquêteur » ou un auto-classement. La question pourrait être également expertisée dans le cadre d'auto-questionnaire (papier ou internet).